

+RACE DAYS! : Circuit de Folembay le Dimanche 29 Avril 2012

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

Le Roulage :

- Arrivée possible le Samedi 28 Avril sur le circuit à partir de 18h00.
- **Dimanche 29 Avril 09h00 à 17h30** : 4 groupes de 25 Motos (Pass Classic* et Pass+**), 5 sessions de 20 minutes minimum.

Accueil et Service :

- Café et petit déjeuner offerts.
- Eau à disposition.
- Team **+RACE** engagée en Promosport en championnat du Monde d'Endurance sur place : pilotes de la structure engagés en Promosport, FSBK et en Endurance, machine à pneus, Hospitality.
- Vidéos bord de piste et caméras embarquées par l'équipe encadrante.
- Photographie.
- Service vente de pneus et montage sur place.
- Possibilité de location de protection dorsale / combinaison sur place.

Contrôles Technique et Administratif :

Contrôles : les Samedi 28/04 de 18h30 à 20h30, Dimanche 29/04 de 07h00 à 08h40

Technique : Vérification de l'usure des pneumatiques, du kit chaîne et de l'absence de fuites (aucune fuite d'eau ou d'huile moteur tolérée), contrôle général des freins

Administratif : Présentation obligatoire de la carte grise ou de l'attestation de propriété du véhicule, de la carte verte d'assurance ou de la licence FFM, ainsi que du permis de conduire ou CASM.

Briefing obligatoire à 8h40.

CONDITIONS D'ENTREE SUR LA PISTE

Pilote licencié FFM ou non-licencié titulaire du permis moto ou du CASM en cours de validité

Contrôle technique de la moto validé + penser à « scotcher » les feux / clignotants

Niveau sonore à respecter : 95 dB à 60% du régime maxi (pour toute précision : nous consulter)

Equipement : Pour accéder à la piste, le pilote devra être équipé d'une combinaison cuir une pièce homologuée FFM, (les combinaisons divisibles sont tolérées), de bottes, de gants, d'un casque intégral homologué et d'une protection dorsale (dorsale en location / vente sur place : conditions sur demande).

Condition physique : toute consommation d'alcool et/ou de produits stupéfiants est strictement interdite aux pilotes lors des entraînements.

Assurances : Une garantie responsabilité civile et une garantie individuelle accident sont incluses dans le prix de la journée de roulage pour les non-licenciés. Cette garantie d'assurance Responsabilité Civile couvre les dommages corporels causés aux tiers dans l'enceinte du circuit et les dommages matériels causés aux tiers dans l'enceinte du circuit et non pas sur la piste.

En raison des risques de dommages corporels auxquels vous expose la pratique du sport motocycliste, Le contrat individuelle accident permet notamment le versement d'un capital en cas de décès ou d'incapacité permanente ou totale.

*: Le Pass Standard correspond à une inscription roulage entraînement traditionnel

** : Le Pass+ permet de disposer d'un accompagnement personnalisé : encadrement mécanos et pilotes marshalls du team PLUSRACE COMPETITION, mise à disposition de DVD Photos / Vidéos Embarquées : attention ce Pass+ ne consiste par en un stage de pilotage : pour plus d'informations, nous consulter

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

(Veuillez nous retourner complétées et signées les 2 pages suivantes et le règlement associé à l'adresse : PLUSRACE – 2 rue Jehan Alain – 78230 LE PECQ. Pour toute précision : Kewin : 06 09 08 28 04, Vianney : 06 13 37 31 56)

VOS COORDONNEES :

NOM : _____ **Prénom :** _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ **Ville :** _____
Téléphone Fixe : _____ **Téléphone mobile :** _____
Email :@.....

VOTRE MOTO :

Moto (marque, modèle, année) : _____
 Numéro Immatriculation / Cadre / Moteur : _____
 Permis de conduire n° : _____ ou CASM n° : _____
 Compagnie d'Assurance : _____ n° de contrat : _____ du / /20.. au / /20..
 Ou Licence FFM 2012 n° _____ Type de licence : _____ Moto-Club : _____

LE CIRCUIT ET VOUS :

Avez-vous déjà pratiqué la moto sur Piste : OUI NON

Temps de référence circuit de Folembay :

Autres Roulages :

Nom Circuit 2 : _____ Temps de référence : _____
 Nom Circuit 3 : _____ Temps de référence : _____

PARTICIPATION & REGLEMENT :

PASS CLASSIC	(1)
Je m'inscris aux PLUSRACE DAYS! du Dimanche 29 Avril au circuit de Folembay	<input checked="" type="checkbox"/> 80 €
ASSURANCES	(2)
Je n'ai pas de couverture d'assurance piste, je souscris une assurance via PlusRace	<input type="checkbox"/> + 30 €
Je suis licencié FFM 2012 / je bénéficie d'un contrat d'assurance piste (fournir justificatifs)	<input type="checkbox"/> + 0 €
EXTENSION PASSPLUS	(3)
Je souhaite bénéficier du service Pass Plus Découverte	oui <input type="checkbox"/> + 40 €
<i>Sessions encadrées par nos mécanos et nos pilotes Promosport & FSBK – DVD Photos – Vidéo Embarquée</i>	non <input type="checkbox"/> + 0 €
ADHERENT PLUSRACE ou membre affilié PLUSRACE	(4)
Je suis adhérent PLUSRACE 2012 n°	<input type="checkbox"/> - 10 €
<i>(pour toute information ou demande d'adhésion, nous contacter)</i>	
TOTAL = (1) + (2) + (3) + (4) €

Règlement en 1 chèque, (à l'ordre de PLUSRACE)
 Chèque encaissé le 1^{er} Avril 2012 n°:

Banque : _____ montant : _____

CONDITIONS GENERALES :

VOS DECLARATIONS

1. Je certifie exacte toutes les informations renseignées par mes soins dans ce document
2. Je certifie être titulaire d'un permis de conduire moto ou du CASM.
3. J'ai bien pris note qu'une inscription est valable pour un pilote, et non pour une moto.
4. J'atteste n'avoir aucune contre indication médicale à pratiquer la conduite de la moto sur circuit.
5. Je m'engage en pleine connaissance des risques éventuels encourus lors de la pratique de la moto sur circuit.
6. Je déclare dégager l'association PLUSRACE, le Circuit de Folembay et sa société de gestion le CPSRA de toute responsabilité en cas d'accident matériel ou corporel survenant au cours des essais que j'effectue à l'occasion de ce roulage d'entraînement sur le circuit de Folembay, sur la piste ou dans l'enceinte du circuit.
7. Je déclare dégager PLUSRACE le circuit et sa société de gestion de toute responsabilité en cas de vol qui surviendrait pendant cette manifestation.
8. Je déclare avoir été informé sur les différentes assurances incluses dans le prix de ce roulage pour les non-licenciés.
9. Je m'engage à quitter immédiatement l'enceinte du circuit dès lors que je ne respecterais pas le règlement intérieur du circuit.
10. Je reconnais avoir pris connaissance de ces conditions et que si l'une d'entre elle fait défaut, je suis informé que l'accès à la piste me sera refusé.

NOS CONDITIONS

1. En cas de mauvaise météo (pluie), votre engagement reste confirmé.
2. Seule la neige ou une piste verglacée peuvent annuler ou reporter la journée.
3. Remboursement possible jusqu'au 1^{er} Avril 2012.
4. Entre le 1^{er} Avril et le 15 Avril, annulation ou report en cas de maladie ou hospitalisation (nous fournir les certificats attestant l'impossibilité de vous déplacer et conduire une moto, remboursement à hauteur de 50% sans justificatif.
5. A partir du 15 Avril, aucune annulation possible quel qu'en soit le motif.
6. Pour les non-licenciés, l'assurance individuelle accident qui est proposée en option dans la rubrique « Assurances » vous indemnise en cas de dommages corporels avec le versement d'un capital de 25 000 € en cas de décès, d'un capital pouvant aller jusqu'à 37 500 € en cas d'invalidité permanente partielle, ainsi que le remboursement des frais médicaux à hauteur de 2 500 €. Les dommages matériels ne sont pas couverts.
7. Pour les non-licenciés, l'assurance Responsabilité Civile qui est proposée en option dans la rubrique « Assurances » ne couvre que les dommages subis par un participant en cas de faute prouvée d'un tiers survenu dans l'enceinte du circuit et ne résultant pas des risques normaux inhérents à la pratique sportive.
8. PLUSRACE se réserve le droit d'exclure tout pilote ne respectant pas les règles de sécurité (sans remboursement de sa journée).
9. PLUSRACE se réserve le droit d'imposer à un participant de changer de groupe.

Fait à Le/...../2012

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé")